

Modifications* des règlements FFE – Saison 2024/2025

* Liste non exhaustive. Uniquement les plus importantes modifications figurent sur cette liste. La totalité des modifications sont signalées en couleur bleu dans chaque règlement.

SAISON 2024-2025	
Règlement	Articles concernés
COMPÉTITIONS TOUTES CATÉGORIES	
<i>Championnat de France des Clubs (A02)</i>	<ul style="list-style-type: none"> ■ 1.3 : les équipes de N1 doivent avoir une équipe engagée, soit en interclubs jeunes, soit en interclubs féminins. L'obligation d'avoir les deux, disparaît. Cette obligation reste en vigueur pour les équipes du TOP 16. ■ 2.4 : ajout de l'arbitre « jeune » parmi les membres du club en N3 et N4. ■ 2.6 : obligation de partager les frais d'arbitrage entre deux équipes visiteuses si le club accueillant le match ne peut pas assurer cette tâche. ■ 3.7.b : précisions sur la procédure appliquée par la CT en cas de non-respect de la force des équipes, notamment avec le distinguo entre un renforcement d'équipe et un l'affaiblissement d'équipe. ■ 3.11.b : le délai pour que les capitaines vérifient les résultats passe à 3 jours.
<i>Coupe de France (C01)</i>	<ul style="list-style-type: none"> ■ 4.2 : en demi-finales, en cas d'égalité, match de départages à cadence rapide, comme pour la finale.
<i>Coupe Loubatière(C03)</i>	<ul style="list-style-type: none"> ■ 1.2 : en phase 3, on passe de 7 à 14 groupes. Les vainqueurs de chaque groupe sont qualifiés pour la finale. ■ 3.7.b : en phase départementale, l'Elo à prendre en compte est le dernier Elo publié ou celui du mois précédent.
<i>Coupe de la Parité (C04)</i>	<ul style="list-style-type: none"> ■ 3.6.a : La somme des Elo du mois précédent ne dépassant pas les 8000 points Elo pour l'ensemble de l'équipe sera autorisée.
<i>Championnat de France des clubs féminins (F01)</i>	<ul style="list-style-type: none"> ■ 1.2.1 : composition des groupes du TOP 12F en fonction du classement de la saison précédente. ■ 3.8 : amende pour les équipes de N2F n'ayant pas prévenu 15 jours avant les rencontres d'un forfait d'équipe pour la phase 2. ■ 4.4.c : en demi-finales, et match pour la 3^e place, match de départage en cadence rapide en cas d'égalité, comme pour la finale.
<i>Règles Générales (R01)</i>	<ul style="list-style-type: none"> ■ 2 : la Commission Technique remplace la Commission d'Homologation. ■ 5 : nouvelles estimations Elo standard : 1399 pour les seniors, seniors plus et vétérans, 1299 pour toutes les catégories jeunes. ■ 8 : sanctions précisées pour les capitaines d'équipe.
COMPÉTITIONS JEUNES	
<i>Championnat de France individuel Jeunes (J01)</i>	<ul style="list-style-type: none"> ■ 2.4 : les places qualificatives laissées vacantes dans une ZID, pourront être récupérées par une autre ZID de la même Ligue dans la catégorie concernée. ■ 2.6 : à la suite de la réforme Elo de la FIDE, ajustement des classements Elo nécessaires pour les places qualificatives d'office.